

Communauté d'agglomération du Grand-Rodez

Inventaire du patrimoine

Rodez
Hôtel de Coignac,
ancienne
chambre de commerce et d'industrie
10 place de la Cité



Hôtel de Coignac, 10 place de la Cité à Rodez, ancienne chambre de commerce et d'industrie

L'hôtel dit de Coignac est construit au milieu du XIXe siècle à l'angle de la place de la Cité et de la rue de l'Embergue. Le traitement des élévations est sobre, mais l'édifice revêt une certaine monumentalité, procurée par ses dimensions imposantes et le parti général discrètement néo-classique. Le programme relève davantage de celui d'un hôtel particulier cossu que d'un immeuble de rapport. Les travaux réalisés par la chambre de commerce de Rodez pour son installation après 1927 ont épargné de nombreuses dispositions intérieures d'origine.

Eléments d'historique

Lorsque la chambre de commerce de Rodez achète en 1927 l'immeuble situé au n° 10 place de la Cité, il est désigné comme « hôtel de Coignac ». En 1810, lors de l'établissement du cadastre napoléonien, le propriétaire est bien un Coignac, demeurant à Vabre. Il possède le vaste hôtel au plan complexe donnant sur la place de la Cité (figure 3) et, vers le cœur de l'îlot au nord, une cour, une grange et une ruelle (parcelles 185 à 188 de la section E du cadastre de 1810). Bien que l'appellation « hôtel » invite à imaginer une filiation depuis l'époque moderne avec la famille de notaires Coignac¹, il semble qu'il n'en soit rien. Les propriétaires antérieurs ne sont pas des Coignac. Le plan de la Cité réalisé à la fin du XVIIIe siècle (figures 1 et 2) et sur lequel sont portés les noms des propriétaires successifs de la parcelle indique en effet qu'à cet emplacement deux parcelles distinctes existent au moins jusqu'en 1666², mais aucun Coignac n'apparaît avant cette époque. Le propriétaire en est alors Mr (?) Guirbaldi.

L'édifice appartenait en 1927 à Elie Benoît, maire et habitant de la commune de Salles-la-Source. Réalisé le 20 novembre 1927, le projet d'acquisition de l'immeuble pour y établir la chambre de commerce de Rodez³, outre la précision des surfaces et la distribution des espaces, livre une impression d'ensemble de l'immeuble : « Extérieurement l'immeuble produit un assez bel effet avec ses magasins et ses trois étages. La façade en pierre de taille de grès, quoique très sévère ajoute à l'importance de l'immeuble. A l'intérieur, le vestibule d'entrée et l'escalier sont très larges et imposants. Les pièces des appartements sont elles-mêmes vastes. L'ensemble constitue un bel immeuble». La suite de l'évaluation de l'édifice fait état des travaux à réaliser, l'entretien de l'immeuble ayant été « négligé » par

⁻

¹ Les Coignac sont une famille de notaires et procureurs au présidial, greffiers du Bourg de père en fils durant plus de soixante ans à partir de 1587 ; MOUYSSET Sylvie, *Le pouvoir dans la bonne ville. Les consuls de Rodez sous l'Ancien Régime*, Rodez Toulouse, 2000, p. 148.

² Archives départementales de l'Aveyron, 2 E 212 – 66, Plan de la Cité, secteur de la maison commune de la Cité, fin du XVIIIe siècle.

³ Archives départementales de l'Aveyron, 8 M 19 : Chambre de commerce de Rodez. Projet d'acquisition d'un immeuble. Procès-verbal descriptif et estimatif dressé par Jules Andrieu, architecte, le 20 novembre 1927.

Elie Benoît. Les toitures, les souches de cheminées, les cabinets d'aisance, les persiennes, etc. nécessitent des réfections. La promesse de vente est conclue le 10 décembre 1927⁴.

L'évaluation est accompagnée de plans, coupes et élévations (figures 5 à 8), qui montrent que l'édifice est alors celui qui est conservé actuellement. Son plan au sol diffère nettement de celui, très complexe, de l'immeuble représenté sur le cadastre de 1810.

L'analyse des matrices et états de section du cadastre ne nous a pas permis de déterminer la date de construction de cet hôtel, que le style nous invite à situer au milieu du XIXe siècle. Jacques Bousquet, dans son petit ouvrage consacré à l'histoire des Embergues, le compare aux réalisations de l'architecte Boissonnade dans un « style néo-classique, un peu froid, mais d'une belle harmonie de proportions » et le date des environs de 1840⁵. La structure de l'édifice englobe des éléments plus anciens, et peut-être des pans de murs, puisqu'au rez-de-chaussée un puits du XVIIe siècle est encore visible au revers du mur nord du magasin ouest.

En 1927, l'immeuble est divisé entre de nombreux occupants. Une partie du rez-de-chaussée et du premier étage est louée à M. Julien, tapissier ; M. Barthe occupe le reste du rez-de-chaussée ainsi qu'un espace dans les mansardes. Tous deux ont des baux qui leurs permettent de rester locataires malgré la vente. Le premier étage est également occupé par M. Montarnal qui doit quitter ses appartements pour les laisser à l'acquéreur si celui-ci le désire. Le deuxième étage est loué par M. Lubac, avoué, dont le bail lui permet de rester jusqu'en 1931. Le troisième étage est occupé par Melle de Coignac, sœur du déclarant, à qui un bail à vie devra être consenti. Elle bénéficie également d'une cave et d'une partie de la mansarde. Une mansarde est également louée à un ouvrier boulanger. L' « hôtel » est donc utilisé comme immeuble de rapport et divisé, de façon complexe, entre de nombreux locataires.

Deux devis de travaux sont dressés le 26 décembre 1927⁶. Le premier porte sur les travaux à réaliser pour la mise en état de l'édifice : couverture, réfection des cheminées, réfection des cabinets d'aisance, de l'appentis du premier étage. Les façades sur la rue et la place doivent également être jointoyées et celle sur la cour doit être crépie. Certaines persiennes doivent être remplacées, d'autres repeintes. A l'intérieur, il s'agit essentiellement de réparations à faire aux menuiseries et de peintures. Le second devis porte sur les travaux à effectuer pour l'appropriation du premier étage afin d'y installer les services de la chambre de commerce. La démolition de cloisons et la construction de nouvelles séparations sont prévues, doivent donc suivre des réfections de parquets, lambris et plafonds ainsi que des travaux de peinture et le débouchage de fenêtres.

Une partie des travaux qui donnèrent à la chambre de commerce son aspect actuel, et en particulier les vitraux du premier étage de la façade sur la place, n'apparaît donc pas dans ces devis.

Concernant les vitraux, ils ont été réalisés en deux temps. En effet, une photographie de 1935 conservée à la Société des lettres de l'Aveyron (figure 9) montre que les fenêtres de la moitié orientale de la façade en sont déjà pourvues, les médaillons centraux notamment se distinguent nettement. Sur la photographie de la place de la Cité qui montre l'immeuble lors

⁴ Archives départementales de l'Aveyron, 8 M 19 : Promesse de vente Benoît, 10 décembre 1927.

⁵ Bousquet (Jaqcues), Notes pour l'histoire des Embergues, Rodez, 1954, p. 22.

⁶ Archives départementales de l'Aveyron, 8 M 19 : Devis estimatif des travaux urgents de mise en état ; Devis estimatif des travaux d'appropriation du premier étage pour l'installation des services.

des fêtes de Jeanne d'Arc en 1941 (figure 10), ces vitraux se devinent, et les fenêtres de la moitié occidentale de l'immeuble sont simplement pourvues de battants à quatre carreaux chacun.

Une partie des vitraux, ceux des fenêtres orientales, est donc réalisée avant 1935 et les autres sont mis en place après la seconde guerre mondiale, mais l'actuelle chambre de commerce et d'industrie n'en conserve pas la trace écrite. Le deuxième lot de vitraux se distingue du premier par l'emploi exclusif des deux C entrelacés de la chambre de commerce dans les médaillons sommitaux, ils ne comportent plus de médaillons centraux aux armes des villes de Rodez, Espalion et Villefranche (figures 19 et 20).

Jusqu'en 1964, deux commerçants conservent le droit de tenir boutique au rez-de-chaussée du bâtiment : M. Chiesa, armurier et M. Julien, tapissier.

En 1978, la Chambre de commerce et d'industrie lance la construction d'un nouvel immeuble et d'un parking souterrain, accessibles depuis la rue de l'Embergue et le boulevard de la République. L'ensemble est inauguré en 1981 et la Chambre de commerce et d'industrie quitte définitivement les locaux place de la Cité dans les années 1990.

L'immeuble, qui appartient à la communauté d'agglomération du Grand-Rodez, va faire l'objet de travaux en 2011 et 2012 pour aménager l'Office du tourisme du Grand-Rodez.

Le programme architectural

L'immeuble occupe l'angle de la place de la Cité et de la rue de l'Embergue. La façade sur la rue de l'Embergue a été reculée par rapport à celle de l'édifice antérieur au moment de la construction du vaste hôtel du XIX^e siècle et ce vraisemblablement pour élargir l'entrée de la rue de l'Embergue, alors même que les autres façades de ce côté de la rue n'ont pas été frappées de réalignement.

Les caves n'ont pas été visitées, mais leur plan complexe est le reflet d'un découpage parcellaire antérieur au XIX^e siècle. Un puits du XVIIe siècle, conservé en rez-de-chaussée sur le côté nord du mur nord est le seul vestige visible des maisons qui ont précédé le vaste immeuble du XIX^e siècle. Sa présence révèle cependant que des pans de murs antérieurs au XIXe siècle ont pu être conservés en élévation et englobés dans la construction du XIXe siècle.

Le plan de l'hôtel est rectangulaire. Il comporte une petite annexe accolée au mur nord.

Il mesure 17 mètres de large sur 13,45 mètres de profondeur. Dans la largeur, le volume de chaque niveau est divisé par deux refends et en profondeur un autre refend scinde l'espace en deux. L'escalier occupe la partie nord de la travée centrale et chaque niveau s'organise ainsi autour du volume de l'escalier : deux pièces à l'ouest et à l'est et une, plus petite, au sud de l'escalier. L'immeuble compte six niveaux, dont un de sous-sols et un étage de comble.

L'édifice est construit en grand appareil de grès. La façade sud, sur la place de la Cité, compte sept travées régulières d'ouvertures et la façade sur la rue de l'Embergue en compte quatre. Le rez-de-chaussée est le niveau le plus haut. Sur les deux façades il est scandé d'une arcature serrée de hautes arcades couvertes d'arcs en plein cintre au rythme régulier qui ne laisse pas deviner les divisions intérieures. La seule interruption de ce rythme est créée par une arcade plus large (plus de 3 mètres quand les autres mesurent toutes 1,67 mètres) à l'extrémité nord de la façade sur la rue de l'Embergue. Les arcs, sobrement

moulurés, sont portés par des impostes fortement saillantes sur des piliers dont la base ne se distingue que par les dimensions plus importantes des deux premiers blocs. Le parement de l'arcature du rez-de-chaussée est traité en bossage. Sur les deux façades, le rez-de-chaussée est couronné par une corniche lisse de profil quadrangulaire. Les étages sont très sobrement traités : les encadrements des fenêtres ne sont pas marqués, elle ne possèdent pas non plus d'appui. Seule une seconde corniche distingue le dernier étage, moins haut, l'assimilant à un étage-attique. Le toit, à croupe, est souligné d'une troisième corniche et le niveau de comble est éclairé par des lucarnes pourvues de petits frontons lisses.

Le traitement des élévations est donc sobre. L'édifice revêt néanmoins une certaine monumentalité, qui lui est octroyée par ses dimensions imposantes et le parti général discrètement néo-classique : monumentalité de l'arcature du rez-de-chaussée et bossage, corniches et étage-attique.

Le rez-de-chaussée comporte en 1927 deux vastes espaces de boutiques et magasins, de part et d'autre du vestibule d'entrée qui précède l'escalier. Il est difficile de préciser davantage la destination d'origine des ces espaces. Le programme du rez-de-chaussée, dans lequel le vestibule et le départ de l'escalier occupent une large place, relève plus de l'hôtel particulier que de l'immeuble de rapport dont le rez-de-chaussée pouvait être loué à des fins commerciales. Il se distingue, par exemple, ainsi de l'immeuble du n° 5 rue d'Armagnac par exemple. Bien que celui-ci offre sur ses deux façades un traitement du rez-de-chaussée assez comparable : une haute arcature régulière mise en valeur par un bossage et sans identification formelle d'espaces de boutiques, l'escalier de distribution des étages résidentiels, en revanche, est rejeté sur le côté derrière la façade secondaire donnant sur la rue François-Cabrol et n'occupe qu'une place restreinte dans l'immeuble dont les entrées résidentielle et commerciale sont ainsi nettement dissociées, permettant à des usagers distincts de cohabiter sans gène.

Les plans et description dressés en 1927 permettent d'approcher la distribution et les fonctions des étages.

L'espace central, au nord, est occupé par le vaste escalier tournant suspendu en pierre. Il est pourvu de repos à mi-niveaux, éclairés par deux fenêtres au nord. Aux trois premiers étages, la pièce sud située dans l'espace central est désignée comme étant le salon sur les plans de 1927. Lorsque ses dispositions d'origine sont conservées, comme au deuxième étage, le salon communique avec les pièces ouest et est par des portes et on y entre directement depuis le palier de l'escalier. Il comporte en outre une petite cheminée en marbre.

Les parties ouest et est du bâtiment sont occupées par deux pièces à chaque niveau. Elles ont chacune subit des cloisonnements à différentes époques. Sur les plans de 1927, le salon est jouxté à l'ouest de la salle à manger, pourvue d'une cheminée et éclairée par deux fenêtres au sud. Cette disposition paraît surprenante si l'on considère que la pièce la plus vaste et la plus lumineuse était celle qui occupait l'angle sud-est de l'immeuble, à l'opposé, puisqu'elle bénéficiait de cinq fenêtres, trois sur la place de la Cité et deux sur la rue de l'Embergue. Il semble pourtant que cet espace recevait des chambres. Au premier étage la présence d'une souillarde dans un volume annexe au nord explique vraisemblablement en partie ce choix : la partie ouest de l'étage abritait ainsi, du nord au sud, la souillarde, la cuisine puis la salle à manger. De plus, cette disposition permet également de mettre la cuisine dans la pièce la moins éclairée, puisqu'elle ne bénéficie que d'une fenêtre au nord.

Les pièces est abritaient donc des chambres et peut-être des espaces semi privatifs, antichambres ou boudoirs. Ces espaces étaient distribués directement depuis le palier de l'escalier et communiquaient également entre eux par des portes établies dans le mur de refend ouest-est. Les cabinets d'aisance étaient situés en 1927 dans le volume annexe nord, et desservis par un couloir pris sur le volume des chambres.

L'escalier s'arrête au troisième étage, le niveau de comble étant desservi par un escalier doit en bois établi dans le couloir desservant les cabinets d'aisance. Ce niveau était à l'origine certainement réservé au logement des domestiques.

Les pièces sont habillées de lambris d'appuis à panneaux. Un bon nombre des portes de communication et de placards d'origine sont conservées. Il s'agit de portes à panneaux faiblement saillants encadrés de moulurations sobres. Les cheminées, engagées, n'ont pas de hotte. Elles sont toutes différentes et celle du salon du deuxième étage est celle dont l'appartenance aux aménagements d'origine semble la plus certaine. Les fenêtres conservent encore leurs huisseries à quatre carreaux et leurs fermetures à espagnolettes, sauf au premier étage.

Le garde-corps de l'escalier, les lambris d'appui et les parquets de la cage d'escalier ont été refaits dans la campagne de travaux postérieurs à la seconde guerre mondiale.

Les vitraux dont sont pourvues les fenêtres est du premier étage constituent l'aménagement le plus intéressant réalisé à cette époque. Les médaillons dont ils sont ornés en partie supérieure les armes des villes de Rodez (parti au 1 de gueules plein, au 2 de gueules à trois besants d'or, 2 et 1), d'Espalion (d'or au lion de gueules, tenant en sa gueule une épée de même) et de Villefranche-de-Rouergue (de gueules à un pont de trois arches d'argent, crénelé de cinq pièces surmonté de deux tours carrées de même ouvertes et crénelées aussi de trois pièces, chacune maçonnée de sable, le tout planté dans des eaux d'argent ondées ou d'azur, surmonté de la croix de Toulouse d'or cléchée, vidée et pommetée de douze pièces mise entre les deux tours, au chef d'azur chargé de trois fleurs de lys d'or)⁷. Les vitraux mis en place après la seconde guerre mondiale se distinguent des premiers par l'emploi exclusif des deux C entrelacés de la chambre de commerce dans les médaillons sommitaux ; ils ne comportent pas de médaillons centraux.

⁷ Description des armes, traduites ici en français contemporain, issues de l'Armorial général du Rouergue dressé en 1696 Hozier (Charles d'), *Armorial général du Rouergue dressé par Charles d'Hozier en vertu de l'édit de novembre 1696*, Edition critique des manuscrits conservés à la Bibliothèque nationale de France (ms. fr. 32 207 et 32 208), Cercle généalogique du Rouergue, Amis du Musée du Rouergue, Rodez, 2009.

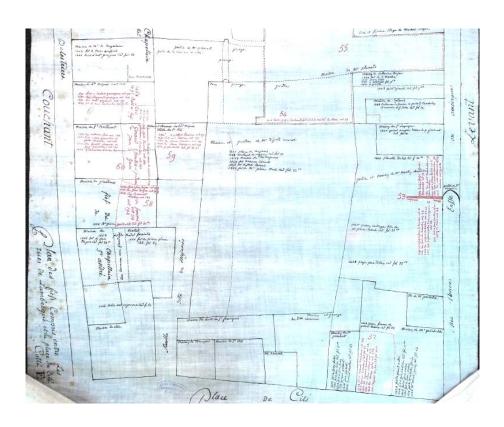


Figure 1 : Plan de la Cité, secteur de la maison commune, fin du XVIII^e siècle (Archives départementales de l'Aveyron, 2 E 212 – 66).

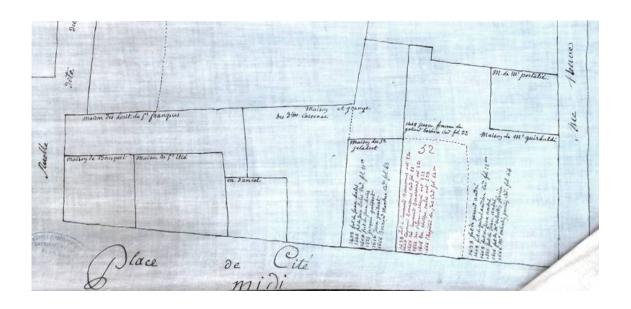


Figure 2 : Plan de la Cité, secteur de la maison commune, fin du $XVIII^e$ siècle (Archives départementales de l'Aveyron, 2 E 212 - 66), détail.

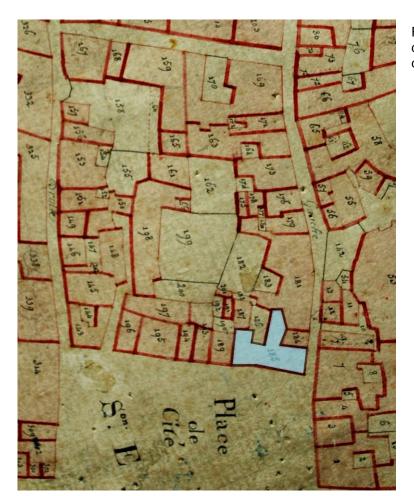


Figure 3 : Plan cadastral de 1810 (Archives départementales de l'Aveyron), section E, détail.

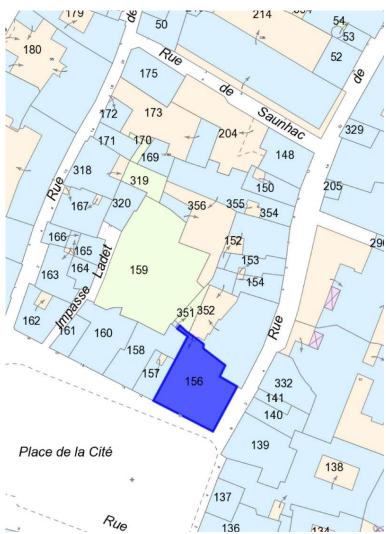


Figure 4 : Plan cadastral de 2010.

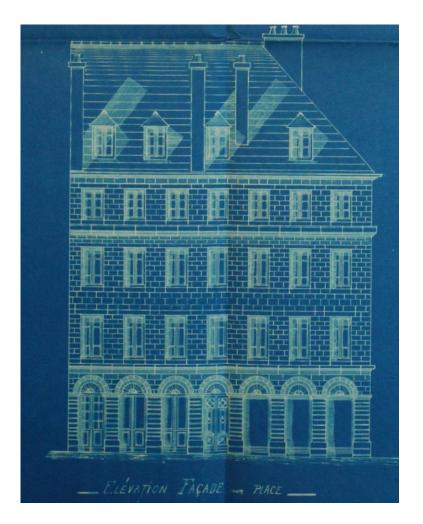


Figure 5 : Elévation sur la place de la Cité en 1927 (Archives départementales de l'Aveyron, 8 M 19, Chambre de commerce de Rodez, Projet d'acquisition d'un immeuble, Jules Andrieu architecte).

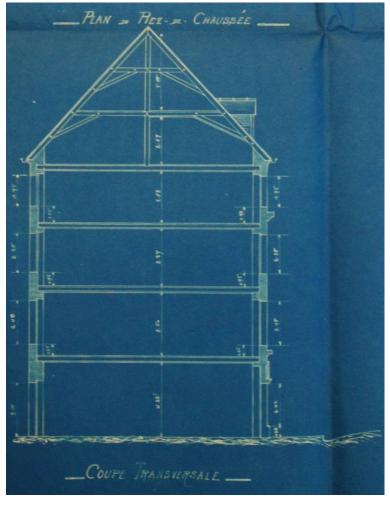


Figure 6 : Coupe en 1927 (Archives départementales de l'Aveyron, 8 M 19, Chambre de commerce de Rodez, Projet d'acquisition d'un immeuble, Jules Andrieu architecte).

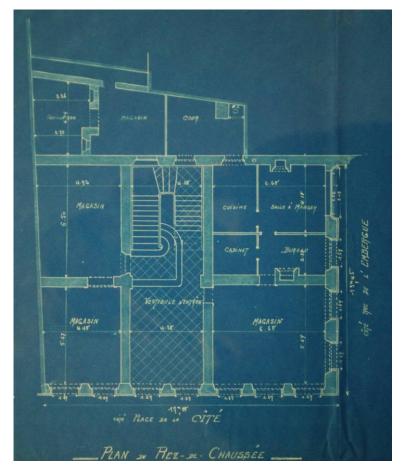
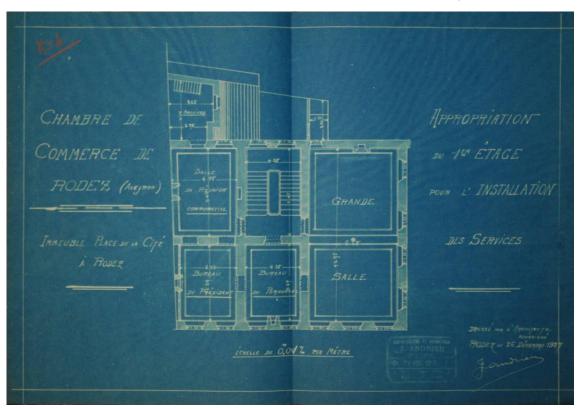


Figure 7 : Plan du rez-de-chaussée en 1927 (Archives départementales de l'Aveyron, 8 M 19, Chambre de commerce de Rodez, Projet d'acquisition d'un immeuble, Jules Andrieu architecte).

Figure 8 : Plan pour l'installation de la chambre de commerce au 1^{er} étage en 1927 (Archives départementales de l'Aveyron, 8 M 19, Chambre de commerce de Rodez, Projet d'acquisition d'un immeuble, Jules Andrieu architecte).



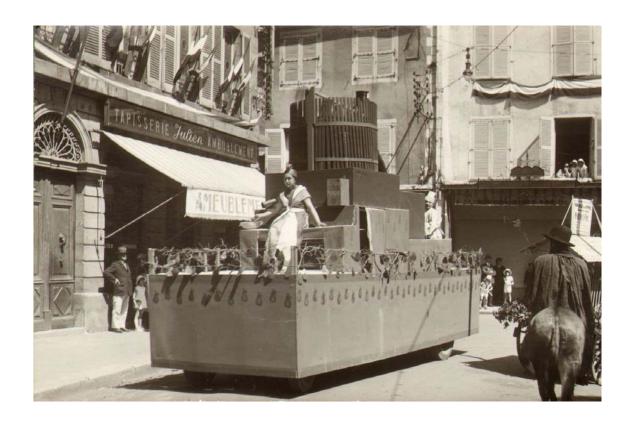


Figure 9 : La place de la Cité lors d'une fête en 1935 (photographie collection de la Société des Lettres de l'Aveyron).



Figure 10 : La place de la Cité lors des fêtes de Jeanne d'Arc en 1941 (photographie collection de la Société des Lettres de l'Aveyron).



Figure 11 : La place de la Cité lors des fêtes de Jeanne d'Arc en 1941 (photographie collection de la Société des Lettres de l'Aveyron).



Figure 12 : Vue d'ensemble de l'extrémité de l'îlot sur la place de la Cité.



Figure 13 : Vue de l'immeuble dans les années 1970.

Figure 14 : Les fenêtres du premier et du deuxième étage.



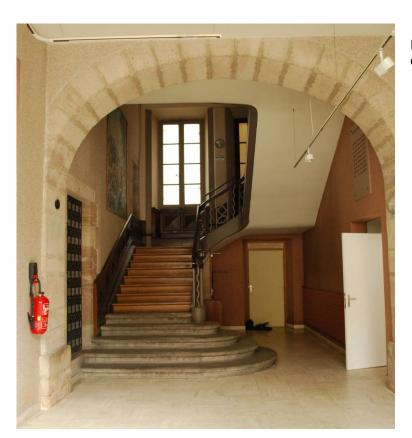


Figure 15 : Le vestibule d'entrée et la cage d'escalier.



Figure 16 : La cage d'escalier.





Figure 17 : La cage d'escalier et le vestibule d'entrée vers la façade sur la place de la Cité.

Figure 18 : Le puits du XVIIe siècle, élévation nord du mur nord du rez-de-chaussée.

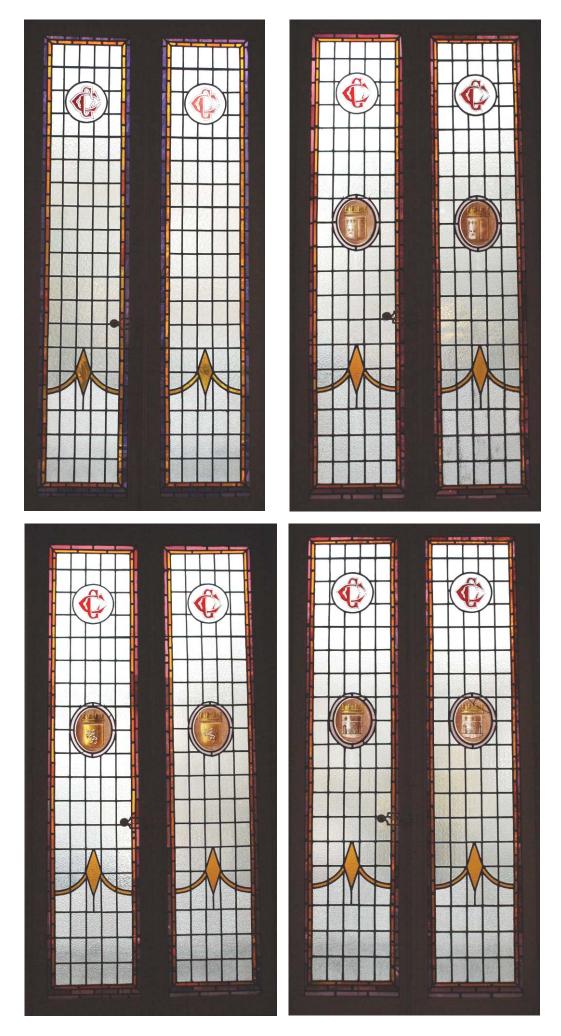


Figure 19 : Les vitraux des fenêtres du premier étage.







Figure 20 : Les médaillons des vitraux des fenêtres du premier étage : armes de Villefranche-de-Rouergue, de Rodez et d'Espalion.



Figure 21 : La pièce sud-ouest du premier étage.



Figure 22 : La cheminée de la pièce sud-ouest du premier étage.



Figure 23 : La pièce sud-est du deuxième étage.



Figure 24 : La pièce sud-ouest du deuxième étage.



Figure 25 : La pièce sud du deuxième étage.



Figure 26 : La cheminée de la pièce sud du deuxième étage.





Figure 27 : La pièce sud-ouest du troisième étage.

Figure 28 : La porte de la pièce sudouest du troisième étage.